



“Les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on refuse de mener.”

Avec Montreuil

LE JOURNAL DE VOTRE DÉPUTÉ

N°29 OCTOBRE-NOVEMBRE 2011

JEAN-PIERRE BRARD

ÉDITORIAL

Faire front ensemble !

Une page se tourne. Avec la victoire de la gauche aux élections sénatoriales et l'élection de Jean-Pierre Bel, sénateur socialiste, à la présidence du Sénat, la gauche dispose, désormais, d'un point d'appui pour résister aux mauvais coups de la politique de Nicolas Sarkozy. Les jours de la droite au pouvoir sont bel et bien comptés. Plus possible désormais pour le président des riches de graver dans le marbre de notre constitution sa « règle d'or », véritable machine à broyer les salaires et les acquis sociaux. D'or pour les banquiers et les spéculateurs, cette règle était de fer pour les peuples.

Il est de la responsabilité de nos nouveaux élus de donner des signes forts de changement et prouver aux Français que cinq années de sarkozisme n'ont pas définitivement soumis le pouvoir politique, démocratiquement élu, aux requins de la finance. Donner des signes forts de changement, c'est s'opposer clairement à l'UMP, qui favorise ceux qui n'en ont vraiment pas besoin, au détriment des familles les plus modestes. Donner des signes forts de changement c'est redonner confiance au peuple. C'est redonner toute sa place à la démocratie.

“ Avec les agences de notation, il n'y a aucune éthique, il n'y a que les intérêts des milliardaires. ”

Les agences de notation illustrent bien le pouvoir démesuré acquis par les marchés financiers au détriment des populations.

Trois agences privées, *Fitch*, *Moody's* et *Standard and Poor's*, dont l'incapacité à prévenir les crises est connue de tous, décident désormais du sort des peuples sans avoir à leur rendre de comptes ! Irlande, Grèce, Italie, Espagne, États-Unis, France... Tous les États de la planète craignent leurs jugements ! Les peuples et leurs représentants doivent reprendre le contrôle de leur destin !

Depuis l'élection du président Sarkozy, les conditions de vie des Français n'ont cessé de se dégrader : gel des salaires, plans sociaux, chômage en hausse, privatisation de pans entiers du service public (GDF, EDF, Poste, services municipaux...), augmentation des prix des produits de première nécessité, déremboursement de plusieurs centaines de médicaments, augmentation des cotisations pour les mutuelles... La liste est malheureusement très longue.



À Montreuil, 41,4 % des foyers ont moins de 1100 € par mois pour vivre. En 4 ans, les expulsions locatives ont augmenté de 25 % ! On compte plus de 6000 mal-logés... Le taux de chômage est de 19,01 %, deux fois supérieur à la moyenne nationale ! Et pourtant, dans notre bonne ville, la rigueur est de mise. Le Centre Communal d'Action Sociale voit son service d'aide-ménagère fondre peu à peu. Ce sont désormais des chômeurs sous-payés, qui sont forcés de faire le travail. Des services entiers ont disparu, comme celui du développement social urbain. Demain, d'autres services seront confiés à l'intercommunalité, loin des publics qu'ils prétendent servir.

Avec la victoire des sénatoriales, c'est dans le rassemblement pour des politiques publiques soucieuses de l'intérêt général et du sort des plus fragiles que se mesurera le progrès réalisé !

Jean-Pierre Brard

Des notes et des menottes !

Leurs notes font et défont les économies nationales, affolent les marchés et plongent les peuples dans la misère. Opaques, elles n'ont de comptes à rendre à personne mais prétendent dicter au pouvoir politique son action. Qui sont ces agences privées qui décident du sort des peuples ? Eclairage...

Grece, Portugal, Italie, France, États-Unis... Pas un pays au monde n'échappe désormais à leur examen. Nicolas Sarkozy, Angela Merkel ou Jean-Claude Trichet (le président de la Banque centrale européenne) font, en public, semblant de les mettre en cause mais s'activent, en coulisse, pour renforcer leurs pouvoirs. Avec leur bénédiction, *Moody's*, *Standard & Poor's* et *Fitch* sont devenues les nouveaux censeurs de la politique des États. Trois agences privées décident désormais du sort des peuples et échappent à tout contrôle.

L'industrie de la notation, un business très lucratif...

Elles sont 150 à travers le monde mais seules trois d'entre-elles ont une vocation mondiale (c'est-à-dire notent des banques, des multinationales ou des pays souverains). À trois, elles réalisent 94% du chiffre d'affaires de la profession. Ce sont les États ou les entreprises voulant emprunter sur les marchés qui les paient. La note attribuée servira de « boussole » aux investisseurs (ceux qui prêtent l'argent). Plus la note est « bonne », plus celui qui est noté pourra se financer à des taux faibles. **Le sort des agences et de leurs clients est donc étroitement lié. Pour garder leurs clients elles ont tout intérêt à les satisfaire en leur attribuant une bonne note.** D'autre part, plus les montants à évaluer sont importants, plus l'agence se fait payer cher sa notation. Notant des dizaines d'émetteurs souverains (les États), des centaines de milliers de produits financiers, des milliers d'entreprises et d'emprunteurs publics (collectivités, entreprises publiques), leurs bénéficiaires ne connaissent pas la crise. Ce juteux business s'est envolé ces dernières années à la faveur des bulles spéculatives. Au cours des années 2000, chacune des trois agences a

ainsi multiplié par 6 ses résultats. En 2010, le chiffre d'affaires de *Standard and Poor's* s'établissait à près de 3 milliards de dollars, celui de *Moody's* à 2 milliards et celui de *Fitch* à 657 millions de dollars.

... facilité, en Europe, par des décisions politiques

En 2004, avec les accords européens, dits de « Bâle II », les agences se sont vues attribuer un rôle de quasi régulateur du système bancaire. Avec cette nouvelle réglementation, censée garantir la solidité des établissements bancaires, les banques se sont vues obligées de prendre en compte dans leur bilan, le « risque de défaut » d'un emprunteur (son incapacité à rembourser les sommes prêtées par l'établissement bancaire). Ce risque, ce sont les agences de notation qui l'évaluent...

Après avoir livré les banques aux agences de notation, les États se sont, eux aussi, soumis à leur diktat. En 2010, le Parlement a ainsi validé la mise en place d'un « *Système européen de surveillance financière* » plaçant les gouvernements et les budgets votés par les Parlements nationaux sous la surveillance des « experts » européens



« En 2008, Nicolas Sarkozy a dit : « Ces agences n'ont pas fait leur travail, elles doivent être sanctionnées ». Depuis, rien n'a été fait, elles continuent de faire la pluie et le beau temps. »

et de leurs dogmes libéraux. Depuis, les agences de notation peuvent agir librement sur tout le territoire de l'Union européenne. Ce ne sont plus les États – les gouvernants élus –, mais l'Autorité des marchés financiers – les experts européens – qui autorise ou non les agences à évaluer les emprunteurs (États, collectivités ou entreprises). L'été dernier, une nouvelle étape a été franchie. **Les agences ont été encouragées à émettre des notations sans que personne ne le leur demande.** Au moment où ce nouveau pouvoir leur était accordé, les institutions européennes interdisaient à toute autorité publique de mettre en cause leurs notations et leurs méthodes. En Europe, les agences de notation et leurs « critères », ont désormais pris le pas sur le suffrage universel et le bien commun.

Une notation idéologique « au pifomètre »

Les agences évaluent et notent ce qu'elles estiment être la capacité des emprunteurs à rembourser leur dette. **Elles ne garantissent jamais la fiabilité de leurs notes et ne sont jamais responsables des pertes éventuelles des investisseurs qui leur ont fait confiance.** Pour établir leur notation (entre AAA – la note maximum – et C) les agences ont une échelle de risques. Cette échelle, per-



« Les agences de notation enrichissent les responsables de la crise : les banques et les spéculateurs. Les peuples d'Europe, eux, doivent payer l'addition »

sonne ne la connaît et chaque agence possède la sienne. Même *Standard & Poor's* l'admet : « *la notation n'est pas une science exacte. Il n'y a pas une seule procédure (...) et il n'y a aucune « bonne » procédure pour ces notations ni même le concept de notation « bonne » ou « juste ».* Marc Ladreit de Lacharrière, 35^e fortune de France, proche de Nicolas Sarkozy et patron de *Fitch*, annonce la couleur : « *Il va falloir faire des réformes structurelles concernant la durée de travail hebdomadaire, la flexibilité du travail et l'âge de départ à la retraite* », « *la remise en cause des retraites est quelque chose d'essentiel dans le regard des agences de notation* ».

Les agences sont donc bien les porte-voix de la finance. Sous couvert de science économique, elles sanctionnent tout écart par rapport à l'idéologie libérale, toute politique qui n'irait pas dans le sens du capital et de la finance. On connaît le résultat. **En 2008, lors de la crise des subprimes, les titres financiers pourris étaient évalués avec la**

DE LA SUITE DANS LES IDÉES...

■ FINANCES PUBLIQUES

« Règle d'or » : attention danger !

Le 13 juillet dernier, malgré l'opposition des députés du groupe de la gauche démocrate et républicaine, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi constitutionnelle visant « *l'équilibre des finances publiques* », la fameuse « règle d'or ». Avec ce projet (qui doit encore être approuvé soit par référendum soit par le Parlement réuni en Congrès), le Gouvernement tente d'imposer le culte de l'austérité et la soumission du peuple et de ses représentants aux marchés financiers. La baisse du pouvoir d'achat, la diminution du nombre de fonctionnaires, la flexibilité du travail et la casse de notre système de protection sociale... voilà ce que les partisans de la « règle d'or » nous promettent pour limiter les déficits publics. La règle d'or des spéculateurs, c'est la règle de fer pour les peuples.

■ LIBYE

Les deux guerres de Sarkozy

Le 15 septembre, Nicolas Sarkozy est allé en Libye chercher un peu de réconfort et de soutien populaire. Les objectifs de ce déplacement sont clairs. Il s'agit d'assurer aux multinationales françaises les dividendes de l'engagement militaire et de positionner les entreprises du CAC 40 dans la course que se livrent Américains et Européens pour la reconstruction du pays et l'exploitation de ses immenses réserves pétrolières.

meilleure note. Aveuglées par leur idéologie et leurs profits immédiats, les agences ont été incapables de voir venir la faillite de la banque Lehman Brother, celle de Natixis, celle de l'Islande ou celle de l'Irlande. Et elles veulent peser sur les solutions politiques qui doivent être retenues ?

En finir avec les agences de notation

Leur seule solution à la crise, c'est de faire payer les contribuables européens pour renflouer les grands argentiers (ceux qui ont prêté et qui continuent de le faire à des taux très élevés). Les effets destructeurs des agences, telles qu'elles fonctionnent, ne sont plus à démontrer. Leur prétention à se substituer au pouvoir politique ne peut plus être acceptée. **Elles doivent être supprimées et leur reconstitution interdite.** Les responsables politiques doivent disposer d'outils d'évaluation fiables qui rendent compte de la situation économique et financière des États et des grands groupes économiques. **Il est indispensable de constituer** une agence publique dont les critères de fonctionnement devront être transparents. **Une agence indépendante, capable d'apprécier les intérêts à long terme des peuples** et d'orienter son analyse en fonction des exigences du bien commun et d'un développement écologique et solidaire de nos États, prenant en compte le système de santé, l'éducation, la qualité des infrastructures. Cette exigence, je continuerai de la porter, **avec vous, à Montreuil et à l'Assemblée nationale.**

La guerre militaire se termine et la guerre commerciale commence... Six mois de bombardements intenses, des dizaines de milliers de morts plus tard, l'opération médiatique du président-candidat a le goût du sang et des odeurs de pétrole.

■ SOLIDARITÉS EUROPÉENNES (SUITE)

Convergence franco-allemande

À l'invitation de Jean-Pierre Brard et des députés communistes, républicains et du Parti de gauche, une délégation de trois députés du groupe *Die Linke* au Bundestag, s'est rendue à Paris, du 5 au 8 octobre. Pour les parlementaires allemands et français, les institutions européennes ont placé les peuples à la merci des marchés financiers. Ils ont dénoncé le manque de solidarité entre les États européens et ses conséquences désastreuses pour les finances publiques, celle de la Grèce en particulier, au bénéfice des banques françaises et allemandes. Ils déposeront une proposition de résolution européenne commune créant un pôle financier public européen qui reposera sur la nationalisation des banques, une taxe européenne sur les hauts revenus et les transactions financières. Ce pôle aura pour tâche de financer le désendettement des États et les investissements d'avenir (éducation, recherche, équipements collectifs...). La convergence avec Berlin n'a de sens que si elle respecte les peuples avant de satisfaire les exigences des banquiers.



A Montreuil pour le logement social...



... Devant le Fouquet's contre les privilèges...



... Dans la rue pour le service public.

AVEC VOUS À L'ASSEMBLÉE

■ PARADIS FISCAUX

L'UMP couvre le secret fiscal !

Le 3 octobre, l'Assemblée nationale a examiné une série de conventions fiscales que le Gouvernement a décidé de passer avec onze États, tous des paradis fiscaux notoires. Ces « paradis » servent aux grandes entreprises, aux particuliers fortunés ou au crime organisé qui les utilisent pour, chaque année, soustraire 11 000 milliards d'euros aux finances publiques à travers le monde. Pour ces « Edens fiscaux », ces conventions sont un gage de respectabilité facilement gagné. Toutes les multinationales françaises y sont implantées (BNP Paribas, l'Oréal, Société générale, Lagardère...) et profitent du secret bancaire qui leur est garanti. Dans l'Hémicycle, Jean-Pierre Brard a dénoncé ces nouveaux arrangements coupables et a rappelé l'urgence morale d'adopter sa proposition de loi visant « à interdire la nomination des personnes ayant leur domicile fiscal hors de France à des fonctions de représentation nationale ou aux distinctions nationales ». La République ne doit pas honorer ceux qui la volent !

■ DROIT A LA SANTE

Taxe sur les mutuelles : Résistance !

Le 7 septembre, lors de l'examen du projet de loi de finances rectificatives (PLFR), Jean-Pierre Brard a dénoncé le doublement de la taxe sur les complémentaires santé. Cette mesure représente un surcoût de plus de 1 milliard d'euros pour les adhérents à une complémentaire santé. Cette hausse, totalement injuste sur le plan social, constitue un frein évident à la souscription d'une complémentaire santé par les plus modestes. Cela

va à l'encontre des objectifs de santé publique et contribuerait à aggraver les difficultés de santé de nombre de nos concitoyens. Nos compatriotes, les études le montrent, ont de plus en plus de difficulté à se soigner, du fait non seulement de la réduction des moyens donnés à l'hôpital public, mais également de l'augmentation des forfaits hospitaliers et du déremboursement des médicaments. Jean-Pierre Brard a appelé à la résistance : « Monsieur le ministre, non seulement nous ne pouvons pas vous suivre, mais nous appelons tous les adhérents des mutuelles à la résistance et nous souhaitons que les mutuelles emboîtent le pas à leurs adhérents ! ».

■ FINANCES PUBLIQUES

Bricolages indignes

L'article 2 du PLFR du mois de septembre a annulé 434 millions d'euros de crédits pour couvrir l'ouverture de crédits décidée afin de payer les conséquences des frasques liées à l'affaire des frégates de Taïwan. Jean-Pierre Brard s'est indigné de cette décision qui fait payer à l'ensemble des ministères la facture de cette affaire de corruption. Le ministère de la Défense en prendra la moitié à sa charge mais les crédits de l'enseignement supérieur et de la recherche sont amputés de 47 millions d'euros, ceux des transports de 22 millions, ceux de l'éducation nationale de 10 millions, ceux de la police et de la gendarmerie d'un demi-million d'euros alors que les effectifs sont déjà largement insuffisants. Ce n'est qu'un début. La facture de la guerre en Libye (1,2 million d'euros par jour) sera réglée de la même façon ! Les députés du groupe de la gauche démocrate et républicaine ont refusé de cautionner ces bricolages indignes qui ont franchi « la limite de l'indécence ».

AVEC VOUS À MONTREUIL

■ SERVICES PUBLICS

Mobilisation citoyenne

La décision de fermer les agences SNCF et EDF de Montreuil constitue une détérioration sans précédent du service public dans notre ville. Face à la mobilisation citoyenne et l'occupation des agences, les directions nationales de la SNCF et d'EDF ont accepté de pérenniser leur présence à Montreuil. Depuis, la mobilisation ne s'essouffle pas, bien au contraire. Nombreux ont été les usagers qui ont répondu à l'appel du collectif pour la sauvegarde des services publics. Aujourd'hui, la lutte paie !

■ HABITAT

Non à la vente du logement social

L'amicale des locataires (CNL) du 9 rue des Oseraies à Montreuil résiste depuis deux ans à la vente imposée des logements de l'immeuble. Les locataires demandent à se maintenir en habitat social. Le bailleur n'attend que l'accord de la mairie pour rendre la transaction possible. Que va décider l'élu au logement, Daniel Mosmant, qui s'est engagé à s'opposer à la vente des logements sociaux sur la ville de Montreuil ? Affaire à suivre...

NOUS CONTACTER : PERMANENCE PARLEMENTAIRE - 45, rue du Capitaine Dreyfus - 93100 Montreuil
Tél : 01 49 88 72 40 - Courriel : broehr-an@orange - Site internet : www.depute-brard.org

AVEC MONTREUIL Mensuel montreuillois d'opinion - Directeur de la publication : André ROCH - Conception graphique : couleurKfé © photos : permanence parlementaire de Jean-Pierre BRARD, Droits réservés - Illustrations FRÉDO - Imprimerie : LNI - Dépôt légal à parution : ISSN 1637-3367 - Imprimé sur papier recyclé - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE